

 GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.
Avocate / Lawyer

Le 21 octobre 2019

« Par courrier et par SDE »

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : Dossier R-4091-2019
*Demande relative à la conversion du réseau autonome Inukjuak à
l'énergie renouvelable*

Chère consoeur,

Le GRAME dépose par la présente les informations demandées par la Régie dans le cadre de la planification de l'audience portant sur la demande citée en objet.

Le temps prévu pour la présentation des points importants de la preuve du GRAME par madame Nicole Moreau, analyste, est de vingt (20) minutes.

Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins du Distributeur est de vingt (20) minutes. Aucun contre-interrogatoire n'étant prévu pour les témoins des autres intervenants, nous demandons à la Régie de réserver notre droit de les contre-interroger au besoin.

Enfin, le GRAME prévoit une argumentation d'une durée de quinze (15) minutes.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Simon Turmel, par courriel (pour le Distributeur)

3090, boul. Le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, H7T 2J7
Téléphone : 450-687-5055 poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181
Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca